

ACADEMIE DE NICE  
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE  
DES ALPES MARITIMES

EPREUVES D'ADMISSION  
A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU  
PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

- SESSION 2017 -

Date de clôture des inscriptions

Jeudi 13 octobre 2016 à 17h00

DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIF

S'adressant :

- Aux personnes bénéficiaires de l'admissibilité
- Aux personnes déjà titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F.

Texte de référence : Circulaire n°2015-109 du 21 juillet 2015

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

Nom patronymique : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse postale Personnelle :

.....

Téléphone : ..... Téléphone portable (facultatif) : .....

Corps et grade : ..... Fonction : .....

Circonscription : ..... Classe : .....

Ecole : ..... Ville : .....

Nombre d'années d'enseignement effectif en tant que titulaire, stagiaire ou suppléant au  
31 décembre de l'année de l'examen : .....

Le candidat est-il déjà titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F. :  OUI  NON

Généraliste

Option – Préciser : .....

Date d'obtention : .....

Le candidat est-il bénéficiaire de l'admissibilité :  
(bénéfice conservé pour 2 nouvelles sessions sur une période de 4 ans)

OUI  NON

Date d'obtention : .....

**CHOIX DE L'OPTION DU CAFIPEMF :**

- Généraliste
- Arts visuels
- Education physique et sportive
- Education musicale
- Enseignement en maternelle
- Langues et cultures régionales
- Langues vivantes étrangères
- Enseignement et numérique

A

le

**Signature**

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- être obligatoirement instituteur ou professeur des écoles **titulaire**.
- justifier d'au moins **5 ans** de service effectifs d'enseignement (titulaire ou non-titulaire), l'ancienneté de service étant appréciée au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est organisé l'examen.
- Les candidats titulaires de l'admissibilité doivent **présenter un document** signé par le Recteur, **attestant qu'il ont été admissibles à l'examen** du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeurs des écoles maître formateur. Dans ce document, il est précisé que le candidat :
  - n'a pas encore subi les épreuves d'admission
  - a déjà subi ces épreuves (en indiquant la session)
- Les candidats déjà titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou Professeur des Ecoles Maître Formateur doivent **présenter la copie de l'obtention de ce certificat**.

oooooooooooooooooooo

## **MODALITES ET COORDONNEES POUR TOUTES CORRESPONDANCES :**

Les candidats devront télécharger et transmettre, le dossier dûment complété, par voie postale, par dépôt ou par courriel à l'adresse ci-dessous. La date butoir du dépôt du dossier administratif est fixée au **jeudi 13 octobre 2016**.

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes  
Division de la Formation, du Remplacement et des Personnels Non Titulaires – Bureau 235  
53 avenue Cap de Croix  
06181 NICE Cedex 2

[cafipemf06@ac-nice.fr](mailto:cafipemf06@ac-nice.fr)  
Tél : 04 93 72 63 71

- Toute communication par courriel sera faite sur votre adresse professionnelle académique : [nom.prenom@ac-nice.fr](mailto:nom.prenom@ac-nice.fr). Nous vous invitons à consulter cette adresse régulièrement.
- La fiche en page 4 est à envoyer jusqu'au vendredi 16 décembre 2016 au plus tard.

ACADEMIE DE NICE  
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE  
DES ALPES MARITIMES

EPREUVE D'ADMISSION  
A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU  
PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

- SESSION 2017 -

EPREUVES D'ADMISSION

CHOIX DE L'EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Les candidats titulaire de l'admissibilité ou déjà titulaire d'un Cafipemf devront déclarer, par voie postale, cachet de la Poste faisant foi ou par courriel, leur choix pour l'épreuve de pratique professionnelle jusqu'au **vendredi 16 décembre 2016 au plus tard**, en envoyant cette fiche à l'adresse en bas de page.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur.....

né(e) le.....à.....

choisir l'épreuve de pratique professionnelle suivante :

Analyse de pratique

Animation d'une action de formation

**COORDONNEES POUR L'ENVOI DE CETTE FICHE :**

Par voie postale :

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes  
Division de la Formation, du Remplacement et des Personnels Non Titulaires  
Bureau 235  
53 avenue Cap de Croix  
06181 NICE Cedex 2

Par courriel : [cafipemf06@ac-nice.fr](mailto:cafipemf06@ac-nice.fr)